Collecte sélective

Semaine européenne de la réduction des déchets

→ La Commission Européenne organise la semaine européenne de la réduction des déchets du **20 au 28 novembre 2010.**

Qu'est ce que la réduction des déchets ?

La réduction des déchets peut être définie comme l'ensemble des mesures prises pour éviter qu'une substance, une matière ou un produit ne devienne un déchet.
Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

Pourquoi est-il important de réduire les déchets ?

La réduction des déchets est devenue une urgence ! La quantité de déchets ménagers produits a doublé en 40 ans ; **en 2007, 522 kg de déchets ont été générés en moyenne par personne sur l'ensemble de l'Union Européenne** (source : Eurostat).

Ces déchets sont le résultat de modes de production et de consommation non durables. Cette augmentation rend nécessaire le développement des collectes sélectives et des infrastructures de traitement, dont le coût important met en difficulté les budgets des collectivités locales. Dans ce contexte, la prévention de la production des déchets apporte des solutions au problème de l'augmentation de la quantité de déchets tout en prenant en compte la raréfaction des ressources naturelles.

Qui peut intervenir pour réduire les déchets ?

Chaque jour à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou en bricolant, chacun d'entre nous peut par des actions simples, réduire sa production de déchets. Cette initiative européenne ne s'adresse pas uniquement aux particuliers mais aussi aux administrations, entreprises, écoles, hôpitaux... afin de générer une prise de conscience collective.

En savoir plus : www.ewwr.eu

Contrairement à ce qui avait été écrit dans le précédent numéro, le nouveau marché de collecte n'a pas débuté au 1er octobre 2010. Nous vous en informerons plus précisément prochainement.

Permanences Conseils

Permanences architecture et conseils infos

Conseil aux particuliers

Vous construisez, vous rénovez, vous plantez, vous voulez employer une énergie renouvelable ou tout simplement économiser de l'énergie... l'architecte conseil du Parc de la Montagne de Reims et les conseillers des Espaces Info Energie de Reims et d'Epernay vous reçoivent gratuitement pour répondre à toutes vos questions.

Procédures diverses, permis de construire, implantation, règles de voisinage, clôture, composition architecturale, insertion paysagère, vérandas, matériaux, couleurs, ravalement, droits, contraintes réglementaires, aide pour constituer un dossier administratif, questions d'ordre technique...

Les permanences architecture et conseils info-énergie sont le lieu d'échange de proximité privilégié pour tous les particuliers, constructeurs ou maîtres d'œuvres qui veulent une information claire ou souhaitent des conseils en amont de tout acte de bâtir.

Des rendez-vous sont organisés dans différentes communes

Téléphoner au Parc naturel régional de la Montagne de Reims au 03 26 59 44 44, pour prendre rendez-vous.

N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles :

- *Photographies du terrain, des bâtiments et des abords,*
- *Plan de situation, extrait cadastral, plan des bâtiments,*
- *Certificat d'urbanisme, extrait du règlement du PLU ou de la carte communale disponibles en mairie*

Recrutement : collectrice de mémoire

Aurélie MELIN, 33 ans, originaire de Poitou-Charentes a pris ses fonctions dernièrement à la Villa Bissinger. Après des études de sociologie, Aurélie MELIN a travaillé en tant qu'ethnologue au sein d'une association sur le patrimoine bâti et immatériel. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle s'intéressera au milieu professionnel du champagne et notamment aux techniques et savoir-faire. Rappelons que la CCGVM est une des rares collectivités locales en France à compter parmi son personnel un collecteur de mémoire et à participer activement à la conservation de la mémoire... champenoise.

TAXI DE CHAMPILLON
Tous types de transport TÉL : 03 26 53 34 03
Commune de stationnement CHAMPILLON

ECO EMBALLAGES

E.LECLERC DIZY

Imprimé sur papier recyclé

VEOLIA EAU

Vous souhaitez faire la promotion de votre entreprise, contactez-nous au 03 26 56 95 20

Tirage : 5000 exemplaires - *Directeur de Publication :* Dominique LEVEQUE - *Responsable de la Commission Communication :* Jean-Marc BEGUIN

Imp. Alliance Impressions. L'abus d'alcool est dangereux. Consommez avec modération.

Vignes et Forêts Actualités

Numéro 20 Trimestriel — Octobre 2010

ISSN : 1777-2893

CCGVM
Place H.Martin - 51160 AŸ
Tél. 0326 569 520 **Fax** 0326 569 528
Site : www.ccgvm.com **courriel** info@ccgvm.com

La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne est exemplaire au regard de l'environnement.

Garantir la meilleure qualité d'eau possible est un défi qu'elle a relevé avec brio. Les travaux d'interconnexion actuellement en cours permettront à tous les villages (exceptés Fontaine/Aÿ, Nanteuil-la-Forêt et Tauxières-Mutry) de recevoir l'eau de la station de Bisseuil. Une étude de qualité a été réalisée et a révélé que cette eau était non seulement abondante en quantité, mais également absolument conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Plus aucun village n'aura donc de problème de conformité dans un avenir très proche.

Pour l'assainissement, s'il reste toujours la réalisation de Tauxières-Mutry qui sera la prochaine étape, l'impressionnante et magnifique **station d'épuration d'Ay-Mareuil-Mutigny** est maintenant tout à fait opérationnelle.

De plus, le **SPANC** – Service Public d'Assainissement Non Collectif – est en passe d'être opérationnel : le zonage d'assainissement va être prochainement mis à l'enquête publique, et les systèmes d'assainissement individuels vont alors pouvoir être contrôlés.

S'agissant des ordures ménagères, la CCGVM est tout aussi exemplaire. Les habitants trient mieux et les efforts doivent se poursuivre : non seulement c'est un geste qui est bon pour la planète, mais le tri permet d'engendrer des recettes supplémentaires, soit 185 750 € en 2009, ce qui fait passer le coût du service de 100 € à 84 € par habitant !

Les contrats de collecte arrivent à échéance le 30 novembre prochain et là aussi, la CCGVM a à cœur de faire jouer pleinement la concurrence et de rendre à ses habitants un service de qualité au meilleur prix.

Marie VILLERS
Vice-Présidente
en charge de l'environnement
Maire de Nanteuil-la-Forêt

Dossier eau et assainissement

Permanences info-énergie

Dossier : eau et assainissement → p2-3

Collecte sélective → p4

Permanences info énergie → p4

Recrutement → p4

Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

Avenay Val d'Or • Aÿ • Champillon • Dizy • Fontaine-sur-Aÿ • Germaine • Hautvillers
Mareuil-sur-Aÿ • Mutigny • Nanteuil-la-Forêt • Saint-Imoges • Tauxières-Mutry

L'eau et l'assainissement : une amélioration continue des réseaux

Depuis plusieurs années, médias et pouvoirs publics nous alertent sur la nécessité de mieux gérer l'eau. Cette ressource naturelle qui semblait jusqu'alors inépuisable est devenue précieuse et fragile. **Notre Communauté de Communes est directement concernée puisqu'elle doit apporter une eau de bonne qualité et en quantité suffisante à plus de 12 000 habitants, puis veiller ensuite à l'épurer correctement avant de la rejeter dans le milieu naturel.** Pour cela, les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (à la charge de la CCGVM) s'inscrivent dans un programme d'investissement complet et complexe et sont réalisés en coordination avec les travaux de voirie (à la charge des communes) pour limiter les coûts autant que la gêne pour les riverains.

Depuis l'origine, la CCGVM a compétence en matière de création de réseaux. La gestion et l'entretien lui ont été transférés en 1994. Si les travaux sur les réseaux « défigurent » les rues pendant quelques semaines voire quelques mois, les désagréments subits sont rapidement oubliés et aucun chantier de ce type ne sera à prévoir avant plusieurs décennies. Ainsi, les travaux en cours à Mareuil-sur-Aÿ ont entre autres pour objet le remplacement de conduites d'eau potable datant de 1925 ! Les matériaux d'aujourd'hui étant plus performants, ils ont une durée de vie plus longue et limitent le risque de fuites. Ces investissements lourds pour notre collectivité sont nécessaires pour garantir une qualité optimum de l'eau sur le long terme. Par ailleurs, la CCGVM doit aussi financer les infrastructures de traitement, comme les stations d'épuration, les lagunes ainsi que la défense incendie des communes.

Ainsi, sur les **21 millions d'euros de budget prévisionnel global** pour 2010 financés en partie par la surtaxe due par les habitants comprise dans leurs factures d'eau. Ce sont plus de **11 millions qui sont consacrés à l'eau et l'assainissement** dont plus de 10 millions uniquement pour les investissements. Néanmoins, la CCGVM a toujours su mobiliser ses partenaires pour l'accompagner dans ses projets et pratique un amortissement des équipements sur plusieurs années, ce qui lui permet d'offrir à ses habitants des équipements performants au prix le plus juste.

La carte ci-contre présente l'ensemble des chantiers menés depuis un an sur tout le territoire.

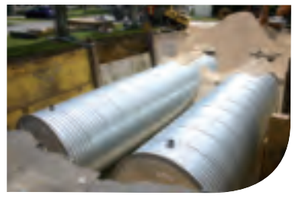

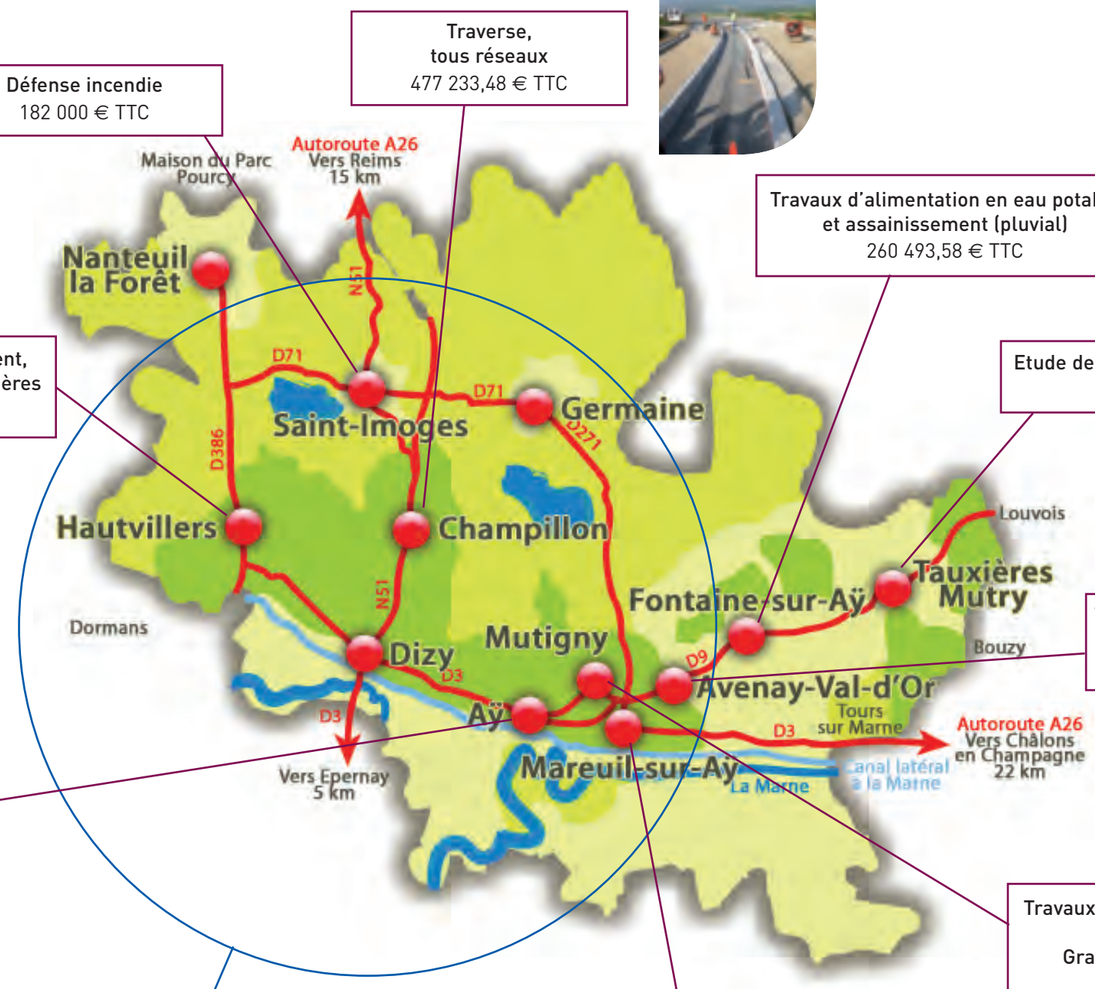

Défense incendie
182 000 € TTC

Traverse,
tous réseaux
477 233,48 € TTC

Travaux d'alimentation en eau potable
et assainissement (pluvial)
260 493,58 € TTC

Travaux sur réseaux d'assainissement,
Rue de la Croix de Fer et rue de Cumières
64 949,47 € TTC

Etude de faisabilité pour l'assainissement
7 714,20 € TTC

Station d'épuration
Ay, Mareuil/Aÿ, Mutigny
5 134 812,27 € TTC

Travaux sur réseaux d'assainissement,
Rue Pasteur et impasse de la Poterne
44 371,60 € TTC

Travaux sur tous réseaux
Axe Blondeau-Sondag
1 613 882,40 € TTC

Travaux sur les réseaux d'eau potable et
d'eaux pluviales,
Grande Rue et rue de la Tuilerie
45 418,10 € TTC

Interconnexion Aÿ - Dizy - Champillon - Hautvillers - St Imoges
1 561 900,65 € TTC
Interconnexion Avenay Val d'Or - Germaine - Mutigny
2 225 732,96 € TTC

Traverse,
tous réseaux
1 335 104,61 € TTC